

Avis de constitution

SOCIETE « SINOAFRIK AUTO SARL » en abrégé « SINOAFRIK AUTO SARL »

Siège ABIDJAN COCODY LES 02 PLATEAUX 7EME  
TRANCHE, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 30/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINOAFRIK AUTO SARL » en  
abrégé « SINOAFRIK AUTO SARL »

Objet : - Confection et vente de véhicules thermiques et électriques  
- Assemblage de véhicules de tout genre  
- Location de véhicules thermiques et électriques  
- Entretien de véhicules thermiques et électriques  
- Vente de bornes rechargeables  
- Installation de bornes rechargeables  
- Réparation de véhicules de tout genre  
- Vente de pièces détachées de véhicules de tout genre

Et Généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY LES 02 PLATEAUX 7EME TRANCHE, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M ISSOUF BAMBA BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02783 du 17/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35956/GTCA/RC/2025 du 17/06/2025

